



Ottawa, Canada

Volume 6, N° 41
(Hebdomadaire)

le 11 octobre 1978

Évolution de la politique monétaire canadienne au cours des trois dernières années; ce qu'elle présage pour l'avenir . . . 1

Mr. Jamieson à New York 3

Décorations pour bravoure 4

La physique aide la biologie 4

Coopération technique avec la République populaire de Chine 5

La plus petite église du monde? 5

Nominations diplomatiques 5

Étudiants du Nigeria au Canada 5

L'industrie canadienne du tourisme . . . 5

Prix à la consommation, août 1978 . . . 6

Perspectives: Pommes 6

Méthode Kilborn de traitement des ordures 6

La chronique des arts 7

Nouvelles brèves 8

Évolution de la politique monétaire canadienne au cours des trois dernières années; ce qu'elle présage pour l'avenir

Dans une allocution prononcée le 21 septembre à la Chambre de commerce canado-suisse, à Montréal, M. R.W. Lawson, premier sous-gouverneur de la Banque du Canada, a reconnu une certaine part de vérité à l'opinion, fréquemment entendue, selon laquelle les progrès économiques extraordinaires réalisés par les pays industriels au cours des dernières décennies ont eux-mêmes contribué à créer les problèmes actuels, en faisant naître des espérances tout à fait irréalistes.

Après avoir développé ce point de vue, M. Lawson a abordé le sujet de la politique monétaire canadienne et de ce qu'elle présage pour l'avenir.

...Ce que je trouve de plus irréaliste dans les anticipations actuelles, c'est qu'on prend pour acquis que la progression rapide du revenu réel va se poursuivre et qu'on ne se donne pas la peine de penser à ce qu'il faut faire pour réaliser la croissance de la production, condition première de l'augmentation du revenu réel. On s'attend que la poule aux oeufs d'or ponde des oeufs de plus en plus gros, sans même qu'on ait à prendre soin d'elle. Une croissance rapide et soutenue du revenu en termes réels n'est pas quelque chose qui se réalise du seul fait qu'on le désire; elle doit être le fruit de nombreux efforts déployés dans un monde où la concurrence est très forte.

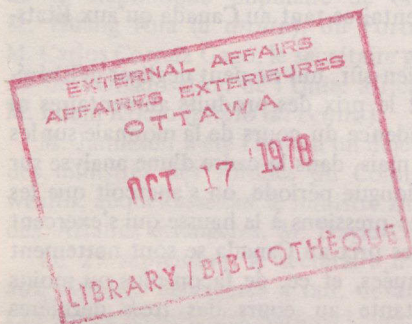
Cette remarque m'amène à la question de la "motivation" dans nos sociétés. En dépit des problèmes que soulève le monde troublé d'aujourd'hui, je ne vois aucune entrave sérieuse à la poursuite de la croissance économique, si l'on arrive à mettre en place un système adéquat de stimulants...

Il est permis de se demander comment certaines sociétés peuvent vouloir récolter ce qu'elles ne sont pas disposées à semer? La réponse à cette question relève sans doute de la complexité des sociétés modernes. Au niveau des individus, le lien entre l'ensemencement et la moisson s'est quelque peu relâché. En y pensant, vous n'aurez aucune difficulté à trouver un grand nombre de comportements sociaux qui confirment cette observation. Ces comportements offrent sans aucun doute de nombreux avantages, mais ils présen-

tent aussi l'inconvénient suivant: lorsqu'il faut semer davantage, il est plus facile pour chacun d'entre nous de croire que la responsabilité en incombe à quelqu'un d'autre. Nous voilà ramenés au problème de "motivation" mentionné précédemment.

Je crois que ce problème a été aggravé par la poussée inflationniste des récentes années, car celle-ci a relâché encore davantage le lien existant sur le plan économique entre la contribution et la rétribution.

...Plusieurs sociétés ont été, à des degrés divers, éblouies par les succès économiques qu'elles ont connus après la Deuxième Guerre mondiale et en sont venues à considérer avec légèreté les exigences qu'implique tout progrès économique. Dans notre pays au moins, cet état d'esprit semble avoir contribué à déclencher la flambée inflationniste de la première moitié de la présente décennie, puisqu'il a encouragé l'idée — fort répandue à un certain moment et même très courante maintenant encore dans certains milieux — que si nous, les Canadiens, continuions seulement d'accroître, à un rythme suffisamment rapide, nos revenus et nos dépenses en termes nominaux, la poule aux oeufs d'or pourrait continuer à jouer son rôle, c'est-à-dire à nous garantir l'abondance et une croissance rapide de la production en termes réels. Quels que puissent être les aspects positifs d'une pareille conception des mécanismes économiques, elle a été poussée trop loin à l'époque. Les stimulants n'étaient pas



C'était cette semaine...

Le 12 octobre 1957, M. Lester B. Pearson, premier ministre du Canada de 1963 à 1968, devenait le premier Canadien à recevoir le prix Nobel de la Paix pour le rôle d'intermédiaire qu'il avait joué lors de la crise de Suez.

assez forts pour provoquer l'accroissement désiré de la production, et nous nous sommes retrouvés en butte avec une inflation non désirée, dont nous subissons depuis les contrecoups.

Notre commerce international constitue un bon exemple de la manière dont l'inflation a compliqué récemment notre vie économique. Au cours des deux dernières années, le déficit marqué de nos échanges en biens et services s'est maintenu même si nous avons une marge considérable de ressources inutilisées en économie. Cette situation s'est produite principalement parce que les coûts canadiens de production avaient trop augmenté par rapport à ceux de l'étranger pour permettre aux produits canadiens d'être compétitifs sur les marchés internationaux.

Cours du dollar canadien

Tout cela n'a pas été sans conséquences sur le cours du dollar canadien. Un certain nombre d'autres facteurs importants ont contribué à la chute du cours du dollar canadien durant les deux dernières années, mais la principale cause réside dans le fait que les produits canadiens n'étaient pas assez compétitifs par rapport aux produits étrangers pour éviter que ne survienne cet ajustement majeur du dollar. Il convient toutefois de noter que le taux de change de notre monnaie a subi une forte baisse ces dernières semaines, par suite de la publication de statistiques de deux mois consécutifs faisant état d'une faiblesse de la balance commerciale beaucoup plus grande que celle qu'on avait prévue. Ces statistiques n'indiquent pour ces deux mois aucun excédent significatif dans nos échanges de biens avec l'étranger, tandis que la situation actuelle exige que la balance commerciale enregistre un important excédent pour éponger le déficit considérable de la balance des invisibles, qui comprend les services commerciaux, les voyages, les dividendes et les intérêts sur les gros engagements du Canada vis-à-vis de l'étranger. Les statistiques ayant révélé une faiblesse inattendue de notre commerce extérieur, la question a été de savoir si la position concurrentielle du Canada face à l'étranger n'était pas beaucoup plus faible qu'on l'avait cru jusqu'alors, et le marché des changes a réagi en conséquence. Pour moi, il ne fait pas de doute que lorsqu'on sera en mesure d'évaluer ces statistiques avec un certain recul, on se rendra compte qu'elles donnaient, en tant qu'indicateurs, une

fausse idée de la position concurrentielle du Canada. De fait, la situation est loin d'être aussi mauvaise que l'indiquent ces chiffres, et lorsque la preuve en sera faite, le marché des changes réagira probablement de façon à faire augmenter le cours du dollar.

Se débarrasser de l'inflation

A mon avis, une étape importante a été franchie au Canada au cours de l'année 1975 lorsque les pouvoirs publics ont modifié leurs politiques pour tenter de se débarrasser de l'inflation au lieu d'essayer de s'en accommoder. Je me suis également félicité des mesures prises par la suite en ce sens par les gouvernements fédéral et provinciaux.

Je voudrais expliquer aussi clairement que possible pourquoi je pense qu'il faudrait se débarrasser de l'inflation plutôt qu'essayer de s'en accommoder. Mon opinion ne se fonde pas sur une quelconque conviction mystérieuse propre aux banques centrales, qui voudrait que la stabilité monétaire constitue une fin en soi; elle s'appuie plutôt sur un principe fondamental en économie, selon lequel les économies de marché ne fonctionnent pas adéquatement — et ne peuvent pas fonctionner adéquatement — dans un climat d'inflation persistante. Les économies de ce type ne peuvent produire, dans de telles conditions, ce que les citoyens attendent d'elles, c'est-à-dire une prospérité qui s'accompagne de stabilité. Une société qui désire être à la fois prospère et stable devrait "fuir l'inflation comme la peste". Je n'oserais prétendre que cette proposition soit évidente, mais je suis certain qu'elle est vraie. Un nombre important et croissant d'observations faites ces dernières années dans le monde entier le prouvent bien.

Réduction du taux d'expansion monétaire

...L'inflation des prix ne peut se perpétuer que si elle est alimentée par l'expansion monétaire; c'est là, j'en conviens, une vérité de La Palice. C'est pourquoi la Banque du Canada poursuit actuellement une politique de réduction graduelle du taux d'expansion monétaire au pays. Comme vous le savez, nous procédons en ce domaine de façon progressive plutôt que précipitée afin d'éviter les bouleversements économiques et les réactions sociales que suscite inévitablement toute modification délibérément brusque du climat financier.

Comme vous le savez aussi, la Banque

du Canada a appliqué depuis quelque temps cette politique de réduction graduelle du taux d'expansion monétaire au Canada en publiant la fourchette visée pour la croissance de la masse monétaire au sens étroit (soit *M1*), abaissant chaque année, ou à peu près, cette fourchette. La semaine dernière, nous avons rendu publique la quatrième fourchette visée depuis l'adoption de cette pratique. Les limites inférieure et supérieure de cette nouvelle fourchette se situent maintenant à 6 p.c. et 10 p.c. l'an. Elles s'établissaient à 7 p.c. et 11 p.c. l'an dernier, à 8 p.c. et 12 p.c. l'année précédente et à 10 p.c. et un peu moins de 15 p.c. à l'automne 1975. Nous parvenons donc à abaisser la fourchette visée.

Les objectifs de croissance n'ont évidemment de valeur que dans la mesure où l'on parvient à les atteindre. C'est pourquoi je tiens à préciser que nous avons atteint les objectifs que nous nous sommes fixés au cours de chacune des trois périodes pour lesquelles une fourchette a été assignée à la croissance de la masse monétaire.

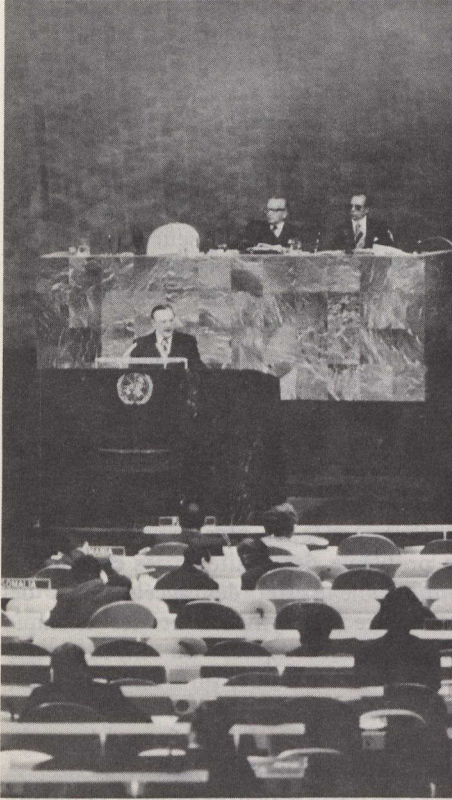
Voilà, en quelques mots, ce qu'a été l'évolution de la politique monétaire au Canada ces trois dernières années et ce qu'elle présage pour l'avenir. Jusqu'ici, nous avons réussi à suivre en gros la voie que nous nous étions tracée et nous avons l'intention d'aller de l'avant. Nous avons été très encouragés par l'appui qu'a reçu notre politique et espérons que cet appui nous restera acquis.

...Au cours des trois dernières années, la hausse des prix au Canada, telle que mesurée par les divers indices de prix, a été des plus irrégulière et s'explique surtout par l'instabilité des prix des produits alimentaires tant au Canada qu'aux États-Unis...

Bien sûr, nul ne peut négliger délibérément le prix des produits alimentaires ni l'incidence du cours de la monnaie sur les prix mais, dans le cadre d'une analyse sur une longue période, on s'aperçoit que les autres pressions à la hausse qui s'exercent sur les prix au Canada se sont nettement atténuées, et ce, de façon plus ou moins constante au cours des trois dernières années. Cette évolution s'explique en grande partie par le ralentissement du rythme d'accroissement des coûts en main-d'oeuvre. Cette amélioration est encourageante, car il est indispensable que notre pays réduise le rythme d'inflation de ses coûts s'il veut consolider les

(suite à la page 8)

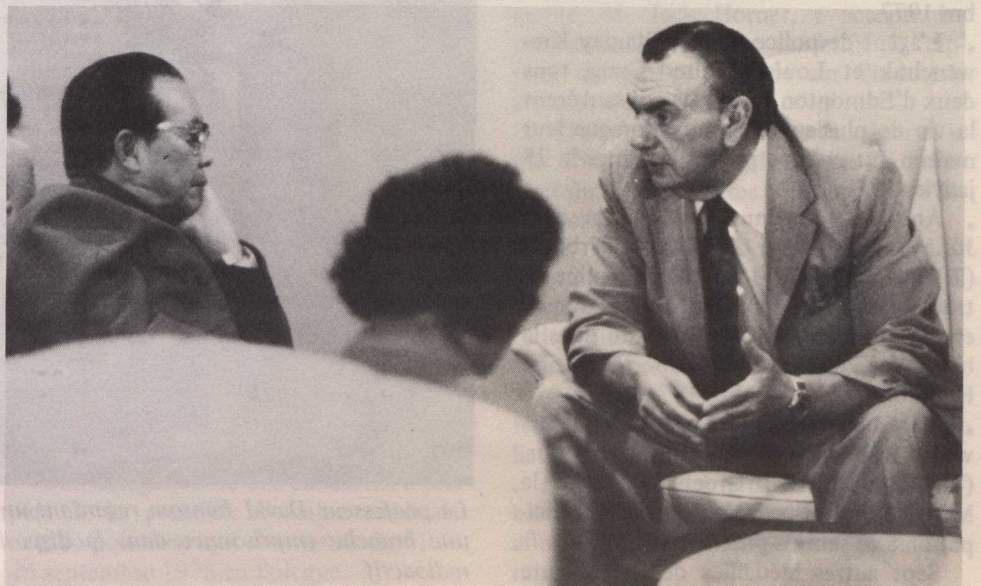
M. Jamieson à New York



Alors qu'il était à New York où il a prononcé, le 26 septembre, un discours à l'Assemblée générale des Nations Unies (Voir *Hebdo, Canada* du 4 octobre.), le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a rencontré, les jours suivants, des personnalités politiques; entre autres: le secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance; les ministres des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, M. Bohuslav Chnoupek, du Bangladesh, M. Mohammad Shamsul, de la République populaire de Chine, M. Huang Hua (*à droite*), du Portugal, M. Carlos Correia Gago; le secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine, M. Edem Kodjo (*photo du centre*).

M. Jamieson a été l'hôte d'un déjeuner des ministres des Antilles du Commonwealth, auquel assistait le ministre anglais des Affaires étrangères, M. David Owen.

Le 29 septembre, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères a fait, devant le Conseil de sécurité des Nations Unies, une déclaration portant sur la Namibie. Il a renouvelé son appel pour que l'on reconsidère la question des élections en Namibie et il a déclaré que le Canada "était prêt à étudier soigneusement comment il pourrait collaborer le plus utilement possible avec le Secrétaire général dans notre effort commun pour mener la Namibie à la paix et à l'indépendance".



Décorations pour bravoure

La Résidence du Gouverneur général a annoncé récemment qu'une Croix de la Vaillance, huit Étoiles du Courage et dix Médailles de la Bravoure avaient été conférées pour reconnaître des actes de bravoure.

La Croix de la Vaillance, la plus importante des décorations pour la bravoure, a été décernée à titre posthume à M. Thomas Hynes, âgé de 19 ans, de Fortune Bay (Terre-Neuve), qui perdit la vie, le 29 décembre 1977, en portant secours à son cousin, Keith Hynes, âgé de 8 ans qui était tombé dans l'eau glacée d'un étang.

Les huit récipiendaires de l'Étoile du Courage sont:

- Michel Laplante, âgé de 17 ans, de Granby (Québec), qui s'est noyé le 8 octobre 1977 en essayant de porter secours à Jean-Louis Pivin dont le canot avait chaviré au cours d'une excursion à Sainte-Prudentienne (Québec).

- William Alexander Dixon, d'Orillia (Ontario), qui s'est porté au secours de Beverley Cleland dont l'avion monomoteur s'était écrasé à une centaine de mètres de la maison de Dixon, le 23 novembre 1977.

- Kenneth Murray Kantymir, de Lumby (Colombie-Britannique) qui, le 11 juillet 1977, a sauvé la vie des jeunes David et Rebecca Rantanen, tous deux prisonniers des flammes qui ravageaient leur caravane.

- L'agent Gernot Fischer de la Gendarmerie royale, de Kars (Ontario), qui a sauvé la vie d'une femme en train de se noyer dans la rivière Rideau le 8 décembre 1977.

- L'agent de police Robert Stanley Krenwchuk et Louis Edmund Craig, tous deux d'Edmonton (Alberta) qui sauvèrent la vie de plusieurs locataires lorsque leur maison fut ravagée par les flammes le 25 janvier 1977.

- Antoine Wilhelmus van Eindhoven et Johny Nakoolak, de Coral Harbour, (T.N.-O.), qui, avec l'aide d'une équipe de trois volontaires, sauvèrent un technicien en électronique qui s'était perdu dans la blizzard à 4,8 km de l'aéroport de Coral Harbour, le 27 décembre 1976.

- Daniel Jack Bily de Regina (Saskatchewan), Robert Harron de Coral Harbour, (T.N.-O.) et John Groeb, ont reçu la Médaille de la Bravoure pour leur participation à ce sauvetage.

Sept autres Médailles de la Bravoure

ont également été conférées à: Kevin Claude Fox, âgé de 15 ans, de Silver Valley, Alberta; Robert Cuthbertson Gordon de Quyon, Québec; Albert William Martin de Marshville, Nouvelle-Écosse; le Révérend Neale Cornelius Thompson de Manitouwadge, Ontario; le caporal-chef Roderick James Campbell et le caporal-chef Joseph Elie Gilbert Gaudreault, tous deux de Comox, C.-B.; caporal Jean Clément Lemay (décédé) de Sainte-Croix, Québec.

La physique aide la biologie

Depuis quatre ans, une équipe pluridisciplinaire dirigée par M. David Fensom, de l'Université Mount-Allison au Nouveau-Brunswick, vient passer de deux à trois semaines par été au laboratoire du Van de Graaff de la faculté des sciences et de génie de l'Université Laval de Québec. Ils y récoltent des données indispensables à leurs recherches sur la photosynthèse.

Le professeur David Fensom s'intéresse plus particulièrement au transport des sucres de la feuille où ils sont produits par le phénomène de la photosynthèse au reste de la plante. Pourquoi à l'accélérateur de particules Van de Graaff? La méthode utilisée par les chercheurs fait appel à du carbone radioactif créé par le bombardement d'une cible par des protons accélérés par le Van de Graaff. Le

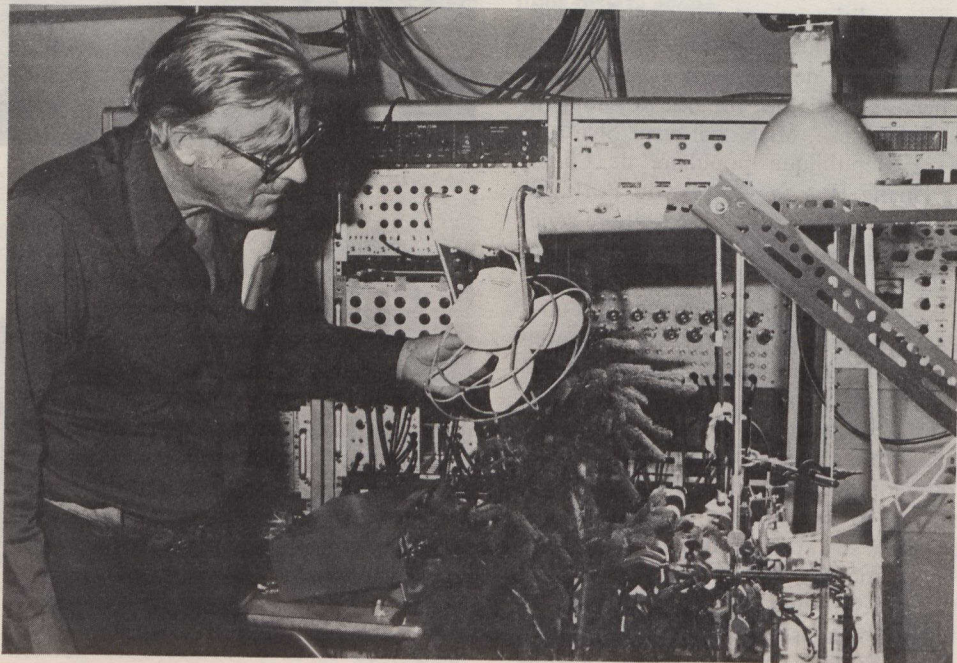
carbone, ainsi créé, se dégrade très rapidement. En 20 mn, la moitié de la quantité de carbone s'est transformée en émettant une radiation mesurable. La rapidité de cette dégradation rend donc impossible le transport du carbone activé, d'où la nécessité pour les chercheurs de venir travailler à l'Université Laval.

Lorsque la plante utilise par photosynthèse ce carbone marqué, les sucres produits sont activés, et leur déplacement dans les vaisseaux de la plante peut être suivi par des compteurs. Les chercheurs ont travaillé sur différents types de végétaux, étudiant les relations entre la structure cellulaire et le processus de transport des sucres. C'est ainsi qu'ils ont fait des expériences sur le tournesol (une dicotylédone), sur le maïs (une monocotylédone), l'épinette et le cèdre (conifères).

Cette année, en plus de se pencher sur le problème des conifères, les chercheurs ont étudié l'effet des accélérateurs de croissance de synthèse et des champignons symbiotiques, ou mycorrhizes. Cette dernière étude, sur les mycorrhizes, est faite en collaboration avec M. J.A. Fortin, de la faculté de foresterie et de géodésie de l'Université Laval.

D'autres expériences ont été faites sur le transport du potassium et du chlore en utilisant des isotopes radioactifs de ces éléments.

Publié dans *Au fil des événements*, publication de l'Université Laval (Québec), numéro du 5 septembre 1978.



Le professeur David Fensom regardant une épinette noire dont on distingue, à droite, une branche emprisonnée dans le dispositif expérimental qui l'alimente en carbone radioactif.

Coopération technique avec la République populaire de Chine

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a annoncé le 29 septembre, que le Canada serait heureux d'accepter 500 étudiants et techniciens chinois cette année, et peut-être plus dans les années à venir, à condition que les universités, instituts de recherche et entreprises industrielles canadiens soient à même de les recevoir.

M. Jamieson a informé le ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, M. Huang Hua, de la décision du gouvernement canadien lors d'un entretien qu'il a eu avec ce dernier aux Nations Unies, le 27 septembre 1978.

Le Canada répond ainsi à une demande faite à ce sujet par le gouvernement chinois au début du mois d'août. Le gouvernement chinois a indiqué qu'il était prêt à défrayer les coûts relatifs à l'envoi de ces étudiants et techniciens.

Les gouvernements provinciaux ont été notifiés de façon informelle de la réponse du gouvernement du Canada et de plus amples consultations auront lieu sous peu, concernant l'exécution du programme.

Le gouvernement canadien tiendra de plus des discussions avec le gouvernement chinois au sujet des modalités administratives, que nécessitera un tel programme de coopération technique.

La plus petite église du monde?

Une petite chapelle construite en 1971 à Emo (Ontario) attire des milliers de touristes qui viennent se recueillir et s'émerveiller devant la taille lilliputienne de ce lieu saint. Quatre grands livres d'or contenant des signatures de visiteurs, certains venus du Japon ou encore d'Hawaï, témoignent de l'intérêt que suscitent ces lieux.

MM. Elmer Norlund et Edward Sletmoen, deux habitants d'Emo, l'ont construite pour en faire un lieu de culte personnel; mais en se rendant compte de l'intérêt que suscitait la construction ils décidèrent par la suite de l'ouvrir au public.

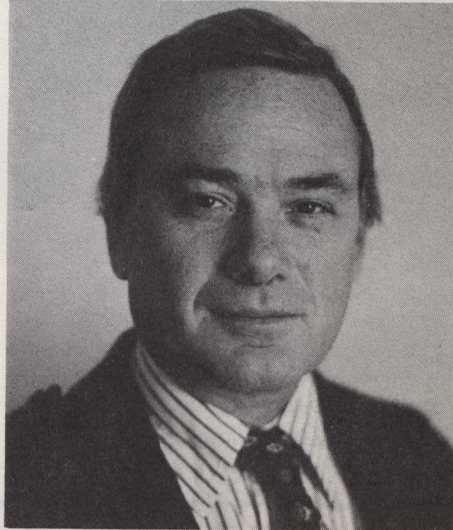
Cette petite chapelle de 2,40 m de large sur trois mètres de long et 10,8 m de haut a été érigée sur l'ancien emplacement de l'église catholique Saint-Patrick détruite la même année par la foudre.

Nominations diplomatiques

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a annoncé les nominations suivantes:

- M. A. Douglas Small, âgé de 54 ans et originaire de Collingwood, est nommé ambassadeur au Pakistan. M. Small (baccalauréat ès arts de l'Université de Toronto) est entré aux Affaires extérieures en 1955 et a été affecté à Bonn, Lagos, Dar-es-Salaam et Londres. Depuis 1975, il était à la tête de la direction des Affaires du Pacifique. M. Small succède à M. W.F. Stone de retour à Ottawa.

- M. Richard M. Tait, âgé de 49 ans,



M. Richard M. Tait

Harold Clark

originaire de Toronto, est nommé chef de mission près la Communauté économique européenne à Bruxelles. M. Tait (baccalauréat ès arts de l'Université de Toronto) est entré aux Affaires extérieures en 1955 et a été affecté à Athènes, Genève et Londres. Il a également été commissaire auprès de la Commission internationale de surveillance et de contrôle à Saïgon. En 1975, il est passé au ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. Depuis 1977, M. Tait y assumait les fonctions de directeur exécutif de la Politique relative à l'immigration et à la population. M. Tait remplace M. Marcel Cadieux récemment nommé conseiller spécial auprès du commissaire de la Gendarmerie royale.

- M. Albert Frederick Hart, âgé de 59 ans, de Toronto, est nommé coordonnateur des questions liées à la Loi sur la protection de la vie privée et au règlement régissant les conflits d'intérêt. M. Hart (baccalauréat ès arts de l'Université de Toronto) est entré aux Affaires extérieures en 1949 et a été affecté à Varsovie, Berlin, Moscou et Accra où il a été haut-commissaire et ambassadeur avec accréditation auprès de la Côte-d'Ivoire, du Togo et de la Haute-Volta. Il a ensuite été affecté à la Commission internationale de surveillance et de contrôle au Vietnam et au Laos et nommé ambassadeur en Pologne. Depuis 1976, il était à la tête de la direction des Affaires historiques du Ministère à Ottawa.

Étudiants du Nigeria au Canada

A la fin du mois de septembre, 500 étudiants environ, venus du Nigeria, sont arrivés au Canada en vertu d'un programme d'aide aux étudiants d'une durée de cinq ans. Y participent dix universités et 11 collèges du Québec, de l'Ontario, de l'île-du-Prince-Édouard, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique.

Ces étudiants, qui suivront des cours sur les sujets les plus variés, allant de l'entretien des automobiles au génie civil, forment le premier groupe de 2 500 étudiants qui doivent venir au Canada au cours des cinq prochaines années.

Le gouvernement du Nigeria paie toutes les dépenses de ces étudiants.

Une délégation de dix Canadiens a pris part à la première Semaine médicale canado-polonaise qui s'est tenue du 11 au 16 septembre 1978 en Pologne.

L'industrie canadienne du tourisme

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jack Horner, a accepté les recommandations que renferme le rapport du groupe d'étude sur l'industrie canadienne du tourisme.

"Il s'agit d'un document de valeur et je me dois de féliciter M. Powell [le président du Groupe] et ses collègues" a dit M. Horner.

Le ministre a ajouté que les 130 recommandations du rapport font l'objet d'une étude approfondie de la part des cadres supérieurs de l'Office de tourisme du Canada; cette étude permettra de:

- présenter le rapport à la Conférence fédérale-provinciale du tourisme qui aura lieu à Terre-Neuve.

- choisir les recommandations susceptibles d'être implantées immédiatement afin de les soumettre au Conseil des ministres.

Prix à la consommation, août 1978

L'indice d'ensemble des prix à la consommation au Canada (1971=100) a grimpé légèrement de 0,1 p.c. pour passer de 177,7 en juillet à 177,8 en août, ce qui représente la plus faible hausse mensuelle relevée depuis décembre 1975. En conséquence, la hausse en douze mois, d'août 1977 à août 1978, se chiffre à 9,4 p.c. et est inférieure à celle de 9,8 p.c. observée le mois précédent. Le net ralentissement des mouvements des prix au cours du dernier mois est en grande partie imputable à l'indice des aliments, qui a baissé de 1,4 p.c., alors que l'indice d'ensemble sans les aliments a grimpé de 0,7 p.c.

Le fléchissement des prix des légumes frais et du boeuf, respectivement de 19,4 p.c. et de 4,3 p.c. en moyenne au début d'août, est le grand responsable du recul de l'indice des aliments consommés à la maison. La disponibilité saisonnière des produits locaux a entraîné à la baisse les prix des légumes frais. L'incidence de ces réductions a été quelque peu atténuée par le renchérissement de certains produits du porc, des saucisses de Francfort et du saumon en boîte ainsi que par la hausse de 2 p.c. de l'indice des aliments consommés en dehors de chez soi.

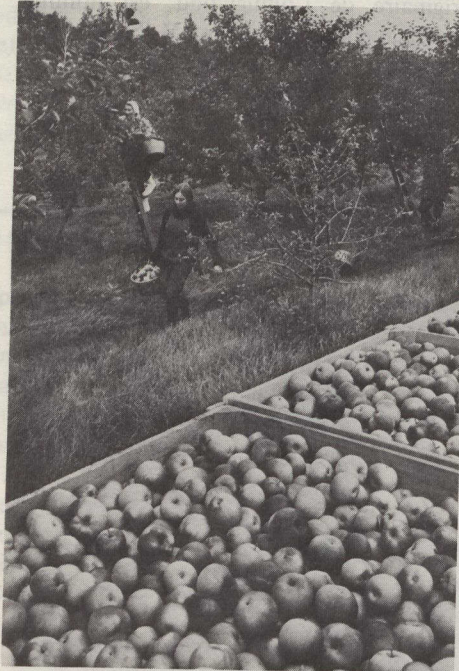
La majoration des prix de l'essence et des frais de location a été le facteur dominant du relèvement de 0,7 p.c. de l'indice d'ensemble sans les aliments. On observe également des augmentations notables au chapitre des frais de propriété, du tarif du téléphone, surtout au Québec et en Ontario, des primes d'assurance-automobile et de certains modèles d'automobiles importées. Ont également augmenté les prix de nombreux articles d'habillement et ceux des coupes de cheveux pour hommes et des coiffures pour dames. D'août 1977 à août 1978, l'indice d'ensemble sans les aliments a progressé de 6,2 p.c.

Du point de vue des biens et services, les prix des biens, y compris les aliments, ont baissé de 0,3 p.c. pendant le mois observé, tandis que ceux des services ont augmenté de 0,6 p.c. Le niveau des prix des biens s'est donc élevé de 10,9 p.c. et celui des services, de 6,7 p.c., entre août 1977 et août 1978.

Après désaisonnalisation, l'indice d'ensemble des prix à la consommation n'a pas varié de juillet à août: l'indice des aliments a baissé de 1 p.c. et l'indice d'ensemble sans les aliments a grimpé de 0,4 p.c.

Perspectives: Pommes

Les pomiculteurs canadiens s'attendent à une très bonne récolte cet automne. D'après M. Bob Anderson, économiste à Agriculture Canada, on peut prévoir un



Récolte de pommes dans la région de Rougemont (Québec).

récolte d'environ 445 millions de kilos ce qui, tout en étant nettement supérieur à l'an dernier (409 millions), reste inférieur au record de 456,75 millions de kilos enregistré en 1975.

Le temps chaud et sec de cet été n'a pas favorisé les variétés hâtives dans certaines régions du pays. Néanmoins, la récolte des variétés plus tardives, la McIntosh et la Délicieuse notamment, sera abondante et donnera des fruits de première qualité.

La production devrait augmenter partout au Canada mais c'est la Nouvelle-Écosse qui connaîtra, proportionnellement, la plus forte augmentation; à l'instar du Québec et de l'Ontario, beaucoup de nouveaux vergers viennent d'y atteindre la maturité.

"Les prix seront probablement fermes au cours de la prochaine campagne, mais certainement pas autant que l'an dernier," a indiqué M. Anderson.

Des disponibilités de certains produits transformés inférieures à la normale sont également un facteur qui pourrait contribuer à raffermir le marché canadien de la pomme cette année.

Ainsi, il existe une pénurie de jus de pomme. Selon M. Anderson, les transformateurs pourraient donc augmenter leurs achats de 40 p.c.

Méthode Kilborn de traitement des ordures

Le ministère de l'Environnement de l'Ontario a demandé à l'entreprise Kilborn Limited (Toronto, Ont.), qui a conçu une méthode économique et pratique pour traiter les rebuts, de dresser les plans de sa nouvelle usine de récupération des ressources, à Toronto, la première du genre en Amérique du Nord.

Non seulement de telles usines peuvent-elles traiter, de façon plus économique qu'à l'heure actuelle, les ordures des municipalités mais, à mesure qu'augmentera la quantité de matériel récupérable, elles pourront également entreprendre des opérations de récupération.

À l'avenir, les déchets auront peut-être trop de valeur pour qu'on s'en débarrasse et leurs composants devront être récupérés, soit comme carburant, soit comme matériel recyclé. La nouvelle usine expérimentale de récupération a été conçue par la Kilborn à cette fin.

L'usine peut traiter les déchets solides selon des méthodes qui permettent une récupération importante et peut traiter

un maximum de 181 tonnes métriques de déchets solides par jour. Elle est de conception modulaire, parce que la nature du matériel dont l'extraction est valable varie suivant le prix des matériaux bruts comparables.

On a commencé par extraire ce qui, à l'heure actuelle, est censé avoir une valeur sur le marché et on ajoutera plus tard des modules où seront traités d'autres articles qui, à l'avenir, pourraient prendre de la valeur.

Les profits à tirer sont multiples: on économise du mazout; la fibre sert à la production du papier; le métal récupéré est mis de côté pour la fabrication de l'acier; et des tonnes d'articles réutilisables, comme le verre, sont récupérés. De grands terrains n'auront plus à servir uniquement à l'enfouissement des déchets et les aléas de l'utilisation des remblais seront également évités. Les coûts entraînés par l'incinération et la pollution seront réduits et de nouveaux emplois seront créés.

La chronique des arts

Joseph Légaré, patriote ardent et peintre

La première rétrospective consacrée exclusivement à Joseph Légaré (1795-1855) est présentée jusqu'au 29 octobre à la Galerie nationale d'Ottawa. Elle sera ensuite montrée au Musée des beaux-arts de l'Ontario, au Musée des beaux-arts de Montréal et au Musée du Québec.

Trois importantes publications de M. John R. Porter accompagneront cette exposition: un catalogue (éditions française et anglaise distinctes), qui contiendra 236 illustrations dont huit en couleurs; un *Journal*, et, à une date ultérieure, une monographie sur l'artiste. Cette dernière couvrira trois aspects majeurs de la carrière de Joseph Légaré: la participation à la vie sociale et politique de son époque; ses activités de collectionneur et de connaisseur, fondateur de la première Galerie de peintures canadiennes; et sa contribution unique dans la création d'un art véritablement national.

Cette importante exposition de quatre-vingt-un tableaux illustre parfaitement les intérêts variés de Joseph Légaré que l'on peut considérer comme un artiste véritablement canadien puisqu'il fut le premier



Portrait de Josephite Ourné.

peintre autochtone à montrer dans ses œuvres un vif intérêt pour les paysages et l'histoire du Canada. L'exposition couvre également toutes les œuvres qu'il a produites entre 1820 et 1854; on y retrouve principalement la pensée sociale et politique de Légaré dans ses allégories de la vie canadienne, de nombreux paysages, des scènes de la chronique, des compositions consacrées aux Indiens, quelques études et natures mortes, des portraits et, finalement, des copies de tableaux religieux ou

de portraits des souverains britanniques, George III, George IV et Victoria.

L'autoportrait de l'artiste est exposé pour la première fois ainsi que plusieurs autres œuvres dont une vingtaine de paysages sur papier malencontreusement attribués jusqu'ici à un autre artiste.

A noter également la sublime et dramatique série de cinq toiles des incendies de Québec qui ont détruit les faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch en 1845; elle ont été peintes pour venir en aide aux victimes de ces désastres.

Nouvelle saison du cercle Molière

M. Roland Mahé, le directeur artistique du cercle Molière, a annoncé que la troupe présenterait, cette année, quatre spectacles.

La première production de la cinquante-troisième saison sera *Sonnez les Matines* de Félix Leclerc. (Mise-en-scène de Jacque Rochon.) L'action de la pièce se déroule dans un petit village. M. le curé se croit expert en psychologie enfantine. Ses théories seront mises en pratique lorsqu'il devra garder cinq enfants. Les situations deviennent des plus comiques quand la ménagère du presbytère, M. le vicaire et même Monseigneur s'en mêlent. Les décors et les costumes sont de Réal Bérard.

La comédie fera place à la tragédie dès le 26 janvier alors qu'*Amorphe d'Ottensbourg* prendra l'affiche au Cercle. Cette pièce est de l'auteur français Jean-Claude Grumberg.

Depuis déjà plusieurs années, le Cercle monte des spectacles en atelier qui ont pour but de donner l'expérience de la scène aux nouveaux membres de la troupe.

La dernière présentation à l'affiche est une nouvelle pièce de deux membres de la troupe, Jean-Guy Roy et Claude Dorge. L'action de *OK d'abord* se déroule dans une petite ville de l'Ouest canadien. Imbroglis et quiproquos. Une situation vaudevillesque. La création de cette pièce sera sous la direction de Roland Mahé.

Durant la saison 1978-1979, le cercle Molière organisera également d'autres activités théâtrales, entre autres des sessions de formation de comédiens et de techniciens, le neuvième *Festival théâtre-jeunesse*, et une production spéciale pour enfants dans le cadre du Festival du Voyageur.



La propriété des parents de l'artiste à Gentilly.

La Galerie nationale du Canada, Ottawa

Brian Merrett & Jennifer Harper

Nouvelles brèves

A partir de 1979, les plaques d'immatriculation du Québec serviront pendant quatre ans. Elles seront réfléchissantes et porteront des chiffres bleus sur un fond blanc ivoire. Au cours des années 1980, 1981 et 1982, le ministère des Transports émettra des collants qui seront appliqués sur les plaques pour indiquer l'année.

L'Office national des ports du Cameroun a pris possession de la drague suceuse-porteuse *Youpwe*, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 17 septembre aux chantiers maritimes Davie Limitée de Lauzon (Québec). La construction de la drague a débuté en décembre dernier et a coûté \$10 millions. L'Agence canadienne de développement industriel a fourni l'assistance nécessaire au gouvernement du Cameroun pour ce projet.

Un opticien de la région de Toronto (Ontario), M. Evans, a fabriqué des verres de contact en plastique à double foyer. Selon M. Evans, 90 p.c. de ses clients ont porté ses verres et certains d'entre eux les portent depuis cinq ans.

Le solliciteur général a rendu publics, à la mi-septembre, les règlements qui régiront les entreprises de fabrication et de vente d'armes à feu. Ces règlements précisent les normes de sécurité que devront respecter tous les marchands d'armes à feu. Ils fixent également les règles auxquelles devront se conformer les sociétés transportant des armes à feu, les établissements, comme les musées, qui en font l'exposition, les collectionneurs possédant des armes à autorisation restreinte et les entreprises vendant des armes à feu par la poste.

Se joignant au mouvement général déjà engagé au Canada, l'industrie canadienne de la pêche commerciale a terminé son plan de conversion au système métrique. Toutes les opérations de cette industrie s'effectueront en unités métriques au plus tard en janvier 1981.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

On estime à 1,6 million de gallons la production de sirop d'érable en 1978, soit une baisse de 11 p.c. par rapport à une récolte de 1,8 million en 1977. La production de sucre d'érable a également décliné (soit de 19 p.c.) à 339 000 livres. Les recettes des producteurs ont atteint \$19,5 millions pour la récolte de 1977. Les prix auraient été plus élevés pour la récolte de 1978.

Une équipe canadienne de quatre cavaliers a remporté, le 17 septembre, à Lexington, dans le Kentucky, le championnat du monde par équipe de concours complet d'équitation, stimulée par les performances de Mark Ishoy, de Woodbridge, et Juliet Bishop, de Calgary. Ishoy, 22 ans, a terminé huitième au classement général, compilant un total de 134,5 points de pénalités, tandis que Mlle Bishop, 23 ans, terminait neuvième, avec 143,5 points de pénalités. Un autre cavalier canadien, Elizabeth Ashton, 27 ans, d'Orangeville, a terminé en onzième position en vertu d'un score de 158,7 tandis que Cathy Wedge, 26 ans, de Saskatoon, remportait 312,95 points.

Évolution de la... (suite de la page 2)

bases de sa prospérité future. A mon avis, au pays comme à l'étranger, on ne reconnaît vraiment pas assez l'importance des progrès réalisés par le Canada au chapitre du ralentissement de la tendance fondamentale des coûts de production. Peut-être que cela tient en grande partie au fait que cette évolution des coûts a été masquée depuis quelque temps par les répercussions de la poussée des prix des produits alimentaires sur les indices des prix et aussi par la baisse du taux de change. Néanmoins, il y a maintenant de bonnes raisons de croire que la tendance des coûts ne tardera pas à s'affirmer comme le principal déterminant de la tendance des prix au Canada.

Le grave danger qui nous guette dans la situation présente est que les pressions à la hausse exercées ces derniers temps par les aliments et le taux de change sur l'indice des prix à la consommation n'entraînent un renversement de la tendance à la modération des coûts de production canadiens...

Pour une modération immédiate

L'ennui est qu'une nouvelle flambée d'inflation des revenus n'aiderait pas à régler le problème, mais viendrait plutôt le

compliquer. Elle réduirait à néant tout ce que nous avons réalisé ces dernières années dans la préparation des bases d'une prospérité durable. Une nouvelle flambée de l'inflation des salaires et traitements nous mettrait dans l'obligation de recommencer une fois de plus tout ce pénible processus de retour à la mesure. Il faut donc espérer sincèrement que les Canadiens sauront faire preuve dans les mois à venir de suffisamment de modération pour éviter une accélération de l'inflation par les coûts. Il faut espérer qu'ils seront assez sages pour reconnaître que la poussée des prix à la consommation n'est que temporaire et qu'ils devraient faire preuve de modération et de patience.

Rôle de la banque centrale

Puisqu'il importe au plus haut point de surmonter ces écueils, il est naturel de se demander ce que la banque centrale peut faire pour aplanir les difficultés. Selon nous, la meilleure chose qu'elle puisse faire, c'est de manifester sa détermination dans l'application de sa politique de diminution graduelle du rythme d'expansion monétaire et, ainsi, de bien faire comprendre qu'elle n'est pas disposée à alimenter une recrudescence de l'inflation. Nous considérons la réduction de la fourchette visée par la Banque comme une preuve de notre détermination. Dans ce contexte, la Banque a pris dans le domaine du loyer de l'argent quelques mesures visant à atténuer les variations du taux de change. Ce qui préoccupe la Banque en ce domaine, c'est que la baisse du taux de change renforce la poussée des prix à la consommation et intensifie les pressions déjà fortes qui s'exercent sur la structure des salaires. Dans la conjoncture actuelle, il serait préférable d'échelonner sur une plus longue période l'effet de la baisse du taux de change sur les prix à la consommation. Toujours à ce chapitre, un autre problème qui préoccupe la Banque, c'est que toute modification importante du taux de change tend d'habitude à prendre des proportions beaucoup plus grandes que celles que la situation justifie; de fait, il est possible que ce soit déjà le cas au Canada.

...Je me réjouis du mouvement qui se dessine au Canada et à l'étranger vers ce que je considère comme une évaluation plus réaliste des processus économiques et une approche plus réaliste de la politique économique. Je crois que ce changement se fera pour le plus grand bien de l'économie.